

# COMMENT REFUSER LÉGALEMENT UN VACCIN ?

## Étape 1

Ne "refusez" pas le vaccin ou vous serez considéré comme "belligérant". Vous pouvez poliment refuser leurs services en procédant comme suit.

## Étape 2

Demandez au médecin si le vaccin contient de la MRC-5 (tous les vaccins en ont, c'est-à-dire des cellules d'avortement et autres ADN). Si c'est le cas, vous avez le droit de le refuser.

## Étape 3

Demandez également s'il y a une possibilité de "**réaction iatrogène**" (une réaction indésirable causée par de multiples composants ou médicaments agissant les uns sur les autres) au vaccin (ils en ont tous). Lorsque le médecin dit "oui", il s'agit de votre carte de sortie de vaccination. Remerciez le médecin de son offre et partez.

Rappelez-vous, les médecins ont prêté le serment d'Hippocrate (ce qui est de ne pas faire de mal) et ils DOIVENT le respecter.

C'est ainsi que nous refusons légalement (et respectueusement) les services qu'ils offrent sur une base obligatoire, et il n'y a absolument RIEN qu'ils puissent faire à ce sujet !

Maintenant vous savez !

<https://youtu.be/QneK5QA9A40>

**ATTENTION : à l'Étape 3, le mot RÉACTION LATROGÈNE DEVRAIT SE LIRE**

**RÉACTION IATROGÈNE (Réaction iatrogène) un i à la place du L... sinon ça ne veut rien dire. Une infirmière vient de m'aviser.**

--